

LES RELIQUAIRES D'ÉLINCOURT

PAR M. ÉDOUARD AUBERT, MEMBRE CORRESPONDANT

Les reliquaires en forme de bras qui ont été conservés jusqu'à nos jours sont en nombre assez considérable. Je me contenterai de rappeler ici ceux d'entre eux qui ont le plus d'importance, soit à cause de la notoriété des reliques qu'ils renferment, soit à cause de l'art admirable avec lequel ils ont été exécutés.

L'abbé Texier (1) nous fait connaître les trois bras-reliquaires de saint Étienne (de Muret), de saint Félicien et de saint Apollinaire, qui ont appartenu au trésor de l'abbaye de Grandmont.

Le docteur Kratz (2) en a publié deux qui sont déposés dans l'église d'Hildesheim.

Les deux bras-reliquaires dits de Charlemagne comptent au nombre des plus belles pièces d'orfèvrerie du riche trésor d'Aix-la-Chapelle.

A Munster, en Westphalie, on peut en admirer trois qui sont l'œuvre d'orfèvres du XIII^e siècle.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune (3) en

(1) Abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, colonne 846.

(2) Docteur Kratz, *Der Dom zu Hildesheim*, planche 10.

(3) E. Aubert, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, pages 165 à 170.

conserve deux, celui de saint Bernard de Menthon et celui de saint Maurice. Le premier est le chef-d'œuvre d'un artiste qui vivait au milieu du douzième siècle.

Dans les *Annales archéologiques* (1) on trouve la reproduction de deux de ces reliquaires, l'un déposé dans le trésor de l'église Saint-Géréon de Cologne (2), l'autre appartenant au trésor de l'abbaye de Conques.

Enfin, M. l'abbé Barraud (3) dans son inventaire des reliquaires de la cathédrale de Beauvais, nous donne le dessin de deux bras. Le premier, dit reliquaire de sainte Anne, paraît être de la fin du treizième siècle ; la main qui le surmonte n'est pas bénissante, les cinq doigts sont levés. Le second, plus orné, appartient au treizième siècle ; la main a disparu et l'on ignore quelles reliques il contenait.

Les deux bras-reliquaires dont j'entretiens aujourd'hui mes collègues de la *Société historique de Compiègne*, sont loin d'égaliser la véritable beauté artistique de ceux que je viens de citer ; néanmoins ils présentent assez d'intérêt pour être signalés à l'attention des archéologues.

Ces reliquaires, découverts par M. l'abbé Renaud, derrière une armoire de la sacristie de l'église paroissiale d'Élincourt-Sainte-Marguerite (canton de Lassigny) m'ont été signalés par M. de Marsy, à la suite d'une excursion de la Société. Il y avait autrefois à Élincourt un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît (Cluny), qui dépendait du monastère de Lihons en Santerre, et avait été fondé en 1245 par Raoul de Coudun, évêque de Soissons, sur des terres qu'il possédait en ce lieu et dont il fit donation audit monastère. Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais, approuva cette fondation à laquelle était attaché

(1) *Annales archéologiques*, tome XIX, page 30 ; tome XXI, page 186.

(2) M. l'abbé Bock a aussi décrit et dessiné le bras de saint Géréon dans son ouvrage, *Das heilige Koeln*, livraison 1^{re}, planche 2.

(3) *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, tome VII, 2^{me} partie, Beauvais, 1869.

pour le nouveau prieur, le droit de présentation aux cures d'Élincourt, de Saint-Hilaire et de Notre-Dame de Coudun, de Jonquières, etc.

En 1260, les religieux d'Élincourt, voyant les travaux de construction toucher à leur fin, et occupés de la décoration intérieure de leur église, désiraient obtenir une relique insigne afin de l'exposer à la vénération des fidèles au jour de la dédicace. Le chapitre du monastère de Saint-Saulve, céda aux instantes prières de Guy d'Arie, sous-prieur de Lihons-en-Santerre, et de Hubert, prieur d'Élincourt, et leur accorda des reliques de sainte Sarabimie, qu'ils apportèrent à Élincourt à la fin du mois de décembre 1260. L'évêque de Beauvais fit la reconnaissance de la relique l'année suivante, en même temps qu'il consacra l'église du prieuré.

Le prieuré d'Élincourt (Sancta-Margarita de Helincuria) était situé au-dessus du village, sur la montagne du côté de Mareuil. L'église et les cloîtres, vendus à l'époque de la révolution, ont été entièrement démolis (1).

L'église paroissiale d'Élincourt, date du douzième siècle. C'est là qu'ont été replacés les bras-reliquaires retrouvés par M. Renaud. Suivant toute probabilité, ils proviennent de l'église du prieuré.

Le premier des deux bras-reliquaires dont nous nous occupons est en bois sculpté, d'un seul morceau. Les plis de la manche sont traités avec une grande liberté de ciseau et

(1) Voir les ouvrages ci-après : 1^o *Histoire du diocèse de Beauvais*, par M. l'abbé Delettre, Beauvais, 1843. 3 vol. in-8^o, tome II, pages 303, 304 et 314. En note, à la page 314 l'auteur transcrit l'acte de donation et de réception de la relique de sainte Sarabimie. Cette pièce qui était alors à l'église d'Élincourt, a depuis disparu.

2^o *Supplément à l'histoire du Beauvoisis*, par Simon, 1704, in-12, pages 113 et 114.

3^o *Statistique du canton de Lassigny*, par Graves, 1834, page 55.

M. Peyrecave a lu à une séance de la Société historique de Compiègne, dans le courant de l'année 1870, une notice sur le prieuré d'Élincourt. Il faut espérer que cette notice, encore inédite, sera bientôt publiée.

avec une certaine recherche de la nature. Sur cette solide carcasse, l'orfèvre a appliqué au marteau, une mince feuille d'argent qui épouse intimement les reliefs et les creux de la sculpture. Dans le principe, ce revêtement d'argent était maintenu par de petits clous d'argent figurant des rosettes à huit pétales, qui rompaient la monotonie d'un fond tout uni. Il ne reste aujourd'hui que cinq ou six de ces clous, mais c'est assez pour apprécier le bon effet qu'ils produisaient.

La main, bénissant à la manière latine, est bien dessinée et ne manque pas d'élégance ; malheureusement l'index et le médium ont été brisés. Cette main sort d'une manche étroite, simplement plissée et arrêtée au poignet par un bracelet autrefois orné de pierres-cabochons serties en chatons et entourées d'ornements en filigrane. Le cercle de fond du bracelet subsiste seul, mais les traces de sa décoration primitive sont facilement reconnaissables.

Cette première manche sort elle-même d'une manche plus large, bordée des deux côtés de la couture, à l'extrémité supérieure, à l'extrémité inférieure et sur la partie arrondie du bras, c'est-à-dire en descendant une ligne perpendiculaire à partir de l'ongle du pouce, par des bandes d'ornements, larges de 0^m 03^c. Cette bordure qui constitue la partie vraiment artistique du travail d'orfèvrerie du reliquaire, se compose de plaques décorées de cabochons montés en chatons et accompagnés de rinceaux en filigrane, alternant avec des plaques de cuivre doré gravées au burin. Un jonc tordu borde chacune des plaques filigranées ; les plaques gravées sont entourées d'une double baguette et d'une rangée de stries, horizontales sur les côtés et verticales dans le haut et dans le bas.

Les filigranes sont formés de minces lames de métal, plates, striées sur la tranche extérieure ; soudées entre elles, puis ensuite appliquées sur le fond, préalablement maté à l'outil,

à l'aide d'un grand nombre de petits rivets très-adroitement exécutés.

Au milieu de la manche, sur la partie antérieure du reliquaire, le sculpteur avait ménagé une excavation haute de 0^m 04^c et large de 0^m 03^c. On plaçait là la relique ; un morceau de vitre couvrait l'ouverture et permettait, tout en le protégeant de voir le précieux ossement.

Ce bras, qui est aujourd'hui dépouillé de la plus grande partie de ses plaques de bordures, a une hauteur de 0^m 45^c jusqu'au bout du pouce. Lorsque les deux doigts brisés existaient encore, la hauteur totale était de 0^m 50^c ou de 0^m 51.

Le second bras est aussi en bois sculpté recouvert par une feuille d'argent maintenue par de simples petits clous à tête plate. Il est loin d'égaliser le premier ; la main, mal dessinée, raide et gauche, décèle une ignorance complète de l'anatomie ; le pouce et le petit doigt ont été brisés, les trois autres sont levés. C'est là une exception dont je chercherai plus loin l'explication. La manche étroite est toute unie ; et la manche la plus large, lourde, carrée, anguleuse, manque absolument d'élégance et de grâce.

Les bandes d'ornements qui servent de bordures à la manche de dessus ont exactement la même disposition que sur la manche du premier reliquaire, mais elles sont infiniment mieux conservées. Il ne manque que cinq plaques aux bordures de la couture et des extrémités supérieure et inférieure. Sur ce reliquaire les bordures étaient entièrement composées de plaques filigranées et décorées de cabochons montés en chatons. Seule, la bande placée sur la partie arrondie de la manche correspondant à la ligne tirée à partir du pouce était formée de plaques de cuivre gravées et dorées.

Les filigranes des bandes de bordures sont fabriquées à

l'aide du même procédé que ceux du premier bras ; ce que j'en ai dit plus haut doit suffire pour faire connaître ce genre de travail.

La manche étroite est aussi arrêtée au poignet par un bracelet sur lequel on voit encore un assez beau grenat.

L'ouverture pratiquée dans la partie antérieure du reliquaire est de 0^m 06^c de hauteur, sur 0^m 025^m de largeur. Elle est encore munie de la vitre qui protégeait la relique.

La hauteur totale du bras, y compris la main, est de 0^m 50^c.

Tous les bras-reliquaires dont j'ai parlé au commencement de cette note, sauf celui de Beauvais consacré à sainte Anne, sont terminés par une main bénissante. Les mains dont tous les doigts sont levés comme dans ce dernier et dans le second des bras d'Élincourt, constituent donc une véritable exception et il serait utile d'en rechercher la cause. Ne pourrait-on pas, sans trop d'invraisemblance, attribuer les bras-reliquaires dont la main est bénissante aux saints qui, par le fait même de leur béatification, ont acquis le pouvoir de donner la bénédiction, et les bras dont la main se présente avec tous les doigts levés, aux Saintes, les femmes n'ayant jamais eu, je crois, à l'exception des abbesses, le droit de bénir ? C'est en hésitant un peu, je l'avoue, que je mets en avant cette hypothèse, mais il y a dans la pose des mains du reliquaire authentique de sainte Anne à Beauvais et du second reliquaire d'Élincourt une telle conformité, que je ne puis pas m'empêcher d'y trouver un commencement de preuve. Si ma conjecture n'est pas victorieusement combattue, je proposerai de voir dans le second bras d'Élincourt le reliquaire dans lequel fut déposée la relique de sainte Sarabimie accordée au prieuré par le chapitre du monastère de Saint-Saulve.

Maintenant, à quelle époque convient-il d'attribuer la fabrication des deux bras qui nous occupent ? La manière dont

les filigranes ont été exécutés peut ici nous aider à trouver la solution. Dans le cours de mes études sur les monuments d'orfèvrerie que les siècles nous ont transmis, j'ai reconnu qu'il y avait eu quatre procédés mis en usage pour faire le filigrane ; je vais les résumer en peu de mots : 1° Les filigranes étrusques, antiques, mérovingiens, et ceux qu'on a produits jusqu'au treizième siècle, sont composés de deux fils de métal plus ou moins menus, conjugués, tordus et soudés très-exactement sur le fond de la pièce.

2° Les filigranes faits d'un seul fil soudé sur le fond, puis strié ou guilloché à l'outil sur la face intérieure. Je n'ai rencontré que peu d'exemples de ce mode de fabrication, et toujours sur des reliquaires du neuvième, du dixième et du onzième siècles. Celui que j'ai étudié de plus près, est le buste de saint Candide conservé dans le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice (1). On peut, à mon avis, donner le nom de carlovingiens aux filigranes ainsi fabriqués.

3° Les filigranes employés souvent à partir du douzième siècle et qui se composent de minces lames de métal unies sur les faces latérales, striées sur la tranche extérieure et soudées avec précision sur le fond de la pièce.

4° Les filigranes exécutés avec les minces lames de métal dont je viens de parler, mais soudées entre elles et non plus soudées sur le fond. Ce procédé a commencé à être employé vers la fin du treizième siècle, et alors on maintenait les filigranes sur le fond avec des rivets délicats dont les têtes concouraient à l'ornementation en figurant, soit des calices de rosettes, soit le fleuron terminal des rinceaux.

C'est à l'aide de ce dernier procédé que les filigranes des bras-reliquaires d'Élincourt ont été fabriqués. Leur composition annonce déjà l'époque où les artistes vont s'éloigner des

(1) *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Againe*. Ouvr. déjà cité.

traditions anciennes et remplacer par la surcharge d'ornements la simplicité et l'élégance naïve de leurs prédécesseurs. Les rinceaux des plaques de bordures de nos deux bras sont courts, sans liaison entre eux, ils n'ont pas le développement hardi des rinceaux si amples et si bien suivis du douzième siècle et de la première partie du treizième siècle ; ils n'en ont pas non plus la délicatesse et l'ingénieuse disposition. Je ne crois donc pas m'éloigner beaucoup de la vérité, en disant que ces deux reliquaires ont été exécutés à la fin du treizième siècle ou dans les premières années du quatorzième siècle ; j'ajouterai qu'ils sortent d'un atelier secondaire.

Malgré ces légères critiques, je persiste à penser qu'il n'est pas inutile de fournir aux archéologues des moyens de comparaison. Dans ce but, j'ai joint la notice que l'on vient de lire aux dessins exécutés par M. Cauchemé avec autant d'habileté que de scrupule.

NOTE SUR GRANDFRESNOY

SES MONUMENTS, SES SOUVENIRS
ET L'UN DE SES PRIEURS

PAR M. PAISANT, MEMBRE TITULAIRE⁽¹⁾

Le village de Grandfresnoy, qui a perdu aujourd'hui de son importance au moins au point de vue administratif, possède quelques monuments qui ne sont pas sans intérêt au point de vue historique et archéologique. Dans la notice qui a été rédigée sur cette commune par M. Graves, on a relevé avec exactitude les principaux de ces monuments. C'est ainsi que le rédacteur de la notice signale la tour carrée de l'église, la date exacte de sa reconstruction et le nom de la personne qui en fit les frais, Messire Guillaume Loysel, en son vivant prieur du prieuré de Grandfresnoy, qui dépensa 36,000 livres à cette réédification. Il signale aussi le passage des Espagnols, dont les troupes ravageaient les contrées entre l'Oise et la Somme, dans la première moitié du dix-septième siècle. Enfin, il est question dans la notice de l'existence, au cimetière de la paroisse, d'une vieille croix suffisamment décrite et qui n'offre plus d'ailleurs que des restes bien détériorés de ses anciennes sculptures. J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de vous dire quelques mots de ce que j'ai appris ou vu au sujet de l'histoire de ce village, dans une excursion

(1) Lu à la séance du 18 novembre 1873.

que j'y ai faite il y a quelque temps. Outre l'église paroissiale sous le vocable du Saint-Sauveur, se trouve au haut de la montagne, une autre église sous l'invocation de Sainte-Catherine, qui a été rachetée après la Révolution, grâce à la générosité d'un paroissien, qui la fit restituer au culte à la condition que l'on y célébrât quatre messes par an. J'attribue cette église au quatorzième siècle. Elle est d'ailleurs sans élégance, et ne se relève par aucun détail d'architecture gracieux ou curieux. Cependant, avec un soin bien louable, M. l'abbé Choron, desservant actuel de la paroisse de Grand-fresnoy, a fait réparer et entretenir cette église. De nombreuses traces de balles trouent dans les murailles extérieures trois travées du chevet. D'après la tradition, ce sont les traces de coups de feu tirés par les Russes, lors de l'invasion, en 1815. Des patriotes du pays se seraient réfugiés dans cette église, et de là auraient essayé quelque résistance. Un soldat russe même aurait été tué à cet endroit et le détachement dont il faisait partie, sans prendre le temps de s'arrêter pour venger complètement la mort de son camarade, tant était grande la hâte des alliés de voler sur Paris, aurait fait plusieurs décharges contre les murailles de l'église Sainte-Catherine.

Ce souvenir d'invasion me ramène à une inscription que je trouve sur l'un des piliers intérieurs de la tour construite par les soins de Messire Loysel, et qui rappelle une invasion non moins pénible. Cette inscription faite avec la pointe d'un couteau, est ainsi conçue : *L'an mil six cent trente-six, le 25 d'aoust, l'Espagnol est venu icy.* Hélas, on n'aguère le souvenir dans le pays, de cette année 1636, année de terreur où la puissance de la France, malgré le génie d'un Richelieu, était si menacée, que le royaume était sur le point de périr. Les misères d'autres temps nous ont fait perdre jusqu'à la tradition des malheurs que nos contrées eurent alors à sup-

porter. Richelieu, qui régnait sous le nom de Louis XIII, avait jugé utile de faire intervenir la France dans la guerre de Trente ans. Après de glorieux succès pendant l'année 1635, la campagne de 1636 avait mal commencé pour nos armes. Pendant que Bernard de Weimar, nouveau landgrave d'Alsace, et le cardinal La Valette s'attardaient au siège de Saverne, et que Condé était retenu devant Dôle, les Impériaux, sous la conduite de Jean de Weerdt, plus connu sous le nom de Jean de Werth (le vainqueur du maréchal de Gassion) et de Piccolomini, faisaient irruption subite dans le Thiérache, et de là en Picardie. Ils entraient par cette pauvre petite ville de la Capelle, devenue pour son malheur la clef de la France, destinée à être tellement maltraitée par les envahissements des armées, que le proverbe est resté dans les environs de Vervins de dire : « C'est un La Capelle, » c'est un pauvre La Capelle, et qu'on chantait encore jusque dans le Noyonnais, suivant une tradition, ce refrain reproduit par la *Revue de la Thiérache*, page 164 (1) :

Lon le lai
Laissez-les passer
Les pauvres gens de La Capelle,
Lon le lai
Laiessz-les passer,
I z'ont déjà du mal assez.

De la Capelle, les armées ennemies pénétrèrent dans la Picardie en passant la Somme à Cerisi, et inondèrent le pays entre cette rivière et l'Oise, de leurs bandes de Croates et de Hongrois.

A cette nouvelle, la terreur s'empara des plus fermes esprits. Paris crut qu'il allait subir à son tour les injures de l'ennemi ; et les Parisiens se mirent à émigrer à l'envi. « Tout

(1) J. de Weerth. Voir Thiérache, 1872, page 89.

y fuyait, nous raconte l'exact et fidèle grand maître de la garde-robe de Louis XIII, le marquis de Monglas, et on ne voyait que carrosses, coches et chevaux, sur les chemins d'Orléans et de Chartres, qui sortaient de cette grande ville pour se mettre en sûreté, comme si déjà Paris était au pillage.... » Puis, après avoir opposé à cette folle terreur, le calme et l'impétuosité du cardinal, il ajoute : « Tout le peuple fut taxé, même les gens privilégiés ; les laquais et garçons de boutiques furent enrôlés, etc. Bientôt l'élan fut donné, et tous les jeunes bourgeois, à toute force voulaient aller à la guerre, tellement que l'armée qui s'assemblait à Compiègne, grossissait à vue d'œil. Elle compta bientôt 35,000 hommes et 15,000 chevaux. » Cette armée, rassemblée à Compiègne, je n'ai pas à en décrire les succès, sous Gaston d'Orléans et le comte de Soissons ; mais, c'est encore, en passant, un souvenir glorieux pour l'histoire locale que de rappeler une fois de plus que c'est ici que fut organisée la force capable de tenir tête à un des plus grands dangers qu'ait couru la Patrie sous la monarchie.

De Compiègne, je reviens à Grandfresnoy, et s'il vous plaît par la route qui ne sera ouverte que dans quelques mois, et qui reliera directement notre ville au susdit village. Si je prends cette route non frayée, c'est qu'à son arrivée dans la commune, on trouve un lieu dit qui m'a frappé sur les cartes du cadastre ; celui désigné sous le nom du *Palais*. De ce palais, il n'est pas fait mention dans la notice de M. Graves. Il paraît qu'il existait deux constructions désignées sous ce nom : le Grand Palais et le Petit Palais. On a trouvé dans les fouilles faites pour l'ouverture du chemin désigné plus haut un petit bout de mur construit avec les pierres de la montagne Sainte-Catherine, et dont on a fait des matériaux pour la route. Il n'y avait pas d'ailleurs autre chose à en faire. Quelques mètres d'un blocage aussi découvert, indiquent

une ancienne voie d'accès à cette construction. Il existe encore des traces d'un aqueduc conduisant du lieu dit le Palais, aux bâtiments du prieuré, qui est attenant à l'église paroissiale. Je n'ai pas eu le temps de constater par moi-même les traces de cette construction, mais son existence est certaine.

Qu'est-ce que les Palais de Grandfresnoy? — C'est un problème à résoudre pour moi. La tradition veut qu'on y ait rendu la justice et même fait beaucoup d'exécutions. Dans les fouilles du chemin du Palais on a trouvé une pièce à l'effigie de Henri II, avec la devise : *Dum clavum rectum teneam*. Je n'ai pas vu cette pièce; on m'en a fait, de mémoire, la description.

Parmi les autres lieux dits, j'ai trouvé une *Maladrie* pour Maladrerie. D'après les notes d'un géomètre du pays un établissement de ce genre aurait existé à Grandfresnoy, et aurait été sous la dépendance d'une congrégation dont le nom n'est pas indiqué.

Pour en finir sur cette communication au sujet de Grandfresnoy, je voudrais dire deux mots du style de la tour et de ses ornements. La tour est très-élevée, et annonce une église qui devait être bâtie sur de grandes proportions; mais l'église n'a pas été reconstruite. Cette tour est du style renaissance, avec de belles parties. Dans l'encadrement du portail je signale une guirlande fort légèrement traitée, très-sobre et très-gracieuse. Aux deux tiers du développement de cette guirlande, à gauche, est un autel qu'enveloppe le feston décoratif; à la partie symétrique, à droite, est un heaume à visière grillée. J'ai rapporté ces attributs qui pourraient être celui du clergé, l'autel, et celui de la chevalerie, le heaume. Des deux têtes sculptées qui peuvent être observées au-dessous de la galerie du haut du clocher, l'une, celle de droite, est celle d'un ecclésiastique, autant que j'en peux juger par

la forme d'un rabat et l'ensemble de la physionomie ; l'autre, celle de gauche, est la figure d'un personnage n'ayant rien d'ecclésiastique, il porte la grosse moustache et l'impériale du temps de Louis XIII, avec les cheveux ras sur le sommet de la tête, et épais et longs sur les côtés. Y a-t-il eu deux donateurs, l'un ecclésiastique, le prieur Loysel, et l'autre séculier ? Ou bien, est-ce l'architecte qui s'est représenté sur l'édifice construit par ses soins ? On peut admettre l'une ou l'autre des deux hypothèses.

Puisque le nom de Guy Loysel est tout naturellement amené dans l'histoire de Grandfresnoy, la Société me permettra, en terminant de dire quelques mots de ce personnage qui appartient à notre histoire locale.

Guy Loysel était un des enfants du célèbre Antoine Loysel, avocat au Parlement de Paris, originaire de Beauvais, bien connu par ses nombreux travaux juridiques, et que nous devons signaler surtout, à notre point de vue, pour ses fameux *Mémoires de Beauvoisis*. La vie de Guy Loysel a été écrite dans le plus grand détail par l'un de ses neveux, Claude Joly, chanoine de Notre-Dame de Paris, qui lui a consacré ainsi qu'à son père Antoine, un gros volume in-octavo, Paris 1653, sous le titre de *Antonii Loyselli patris et Vidi (Vidus* équivant à Guido pour traduire le nom de Guy) *filiï vita*. Guy Loysel fut nommé le 3 septembre 1597, conseiller ecclésiastique au Parlement de Paris. Suivant son neveu, Claude Joly, qui se montre fier, et à juste titre, d'appartenir à cette illustre famille, « Guy Loysel fit esclater beaucoup de zèle
« dans les affaires publiques, et on l'a vu en nos cours, en la
« grand chambre du Parlement, où il a acquis la réputation
« d'estre un des bons et sages conseillers, et un des plus
« honnestes et vertueux personnages qui sont entrés depuis
« un fort longtemps dedans la robbe. » Il se livra avec son père à d'immenses travaux de jurisprudence. Il recopia de sa

main, dit son biographe, la plus grande partie des Ordonnances d'Orléans et de Moulins, sur lesquelles il fit quantité de belles et curieuses remarques. L'ordonnance d'Orléans, vous le savez, messieurs, est un des monuments les plus importants de la législation nationale. Due à l'initiative du vertueux chancelier de l'Hôpital, elle fut le commencement glorieux des États généraux tenus en 1566. La magistrature peut y trouver avec orgueil ses lettres de noblesse, et elle fut le point de départ des réformes longtemps réclamées par l'équité ; c'est d'elle que date la suppression de la justice de robe courte. La robe longue régna dès lors sans conteste, et aux hommes de guerre, baillis et sénéchaux qui rendaient jusqu'alors la justice, elle substitua des légistes, plus formalistes, plus habitués à respecter le droit et la loi dans leurs décisions, plus portés à faire triompher enfin cette égalité devant la loi, qui était proclamée par les États-généraux eux-même, comme un dogme constitutionnel. Cette œuvre solennelle, commencée si heureusement en 1560, devait être consacrée définitivement six ans plus tard, toujours sous l'influence du même chancelier de l'Hôpital qui organisa la hiérarchie judiciaire et posa le fameux principe de l'inaliénabilité du domaine royal ou de l'État. Ces deux constitutions, si vous me permettez de les appeler ainsi, étaient donc bien dignes des commentaires et des études de Guy Loysel. Il faut penser qu'elles ne firent pas moins pour le progrès des libertés civiles que la révolution de 1789 pour les libertés publiques. Nous jouissons maintenant de tous ces bienfaits comme d'un élément en quelque sorte naturel. Nous devrions nous montrer plus reconnaissants vis-à-vis de nos pères qui ont tant travaillé au bien de la nation. C'est évidemment cette ardeur pour la justice qui soutenait le dévouement du généreux prieur de Grandfresnoy dans ses immenses travaux.

Sa vie, toute entière à l'accomplissement des devoirs

de sa charge, se passa entre le Parlement et l'Église, car il était aussi chanoine de l'église de Paris. Elle n'est donc point féconde en événements importants. Je signalerai seulement deux traits de son caractère. D'abord son intimité avec le docte et sage Pithou qui lui dédia, ainsi qu'à son frère, son édition des distiques de Caton avec les sentences de Laberius et de P. Syrus, publiées chez Robert Estienne en 1577. Guy Loysel était alors un jeune écolier.

Je me plais aussi à reproduire le récit bien connu des bontés du prieur de Grandfresnoy pour son père devenu vieux et infirme. Lorsque le 12 septembre 1596, le respectable vieillard redoutant les conséquences des guerres civiles, fuyait Paris assiégé, il était accompagné de Guy, « qui luy estoit resté seul « de ses enfants auprès de luy et qui luy servoit de valet en le « rejoignant à Sainte-Brice, prenant le chemin de Beauvais. » Et ajoute l'excellent Joly : « Ce service que fit lors ce bon et « sage fils à son père, me fait ressouvenir de toutes les assis- « tances qu'il luy a rendues tousiours depuis iusques à sa « mort, qui ont esté telles que mesme à l'âge de quarante « ans et plus, et estant conseiller de la cour, il faisoit point « difficulté d'aller souvent à piéd par la campagne avec ce « bon vieillard monté dessus sa mule, en sa petite maison « champestre de Chevilly, sise à une lieue et demie de Paris « (près Ville Juive) pour luy faire seulement compagnie côme « je luy ay ouy dire plusieurs fois et que lors il estoit le « mieux récompensé de ses peines, en ce qu'il apprenoit « tousiours dans sa conversation quelque chose de beau qui « luy estait autant utile qu'agréable. »

Cette scène si pittoresque et si touchante donne plus à penser sur Guy et le fait mieux juger que de longs discours sur sa simplicité, son dévouement, la naïveté et la bonhomie de son caractère. Chevilly lui appartient plus tard ; il y continua les traditions d'hospitalité cordiale dont son père lui avait

donné l'exemple, lui qui n'était jamais si heureux d'être le maître de sa maison de campagne, que lorsqu'elle était envahie à tel point, qu'il n'était plus le maître chez lui, suivant ce qu'il disait lui-même dans le trait final d'une pièce de vers latins sur sa villa.

Et magis est dominus qui minus est dominus.

Guy devint aussi légataire de la bibliothèque de son père. Je ne puis résister à vous faire entendre les paroles du testament par lequel il instituait ce legs. « Je désire que tous mes livres, papiers et écrits, demeurent à mon fils, pour conserver mes livres à son neveu, mon petit-fils, s'il en est capable, et ce pour le prix qu'ils seront estimez avec quelque petite crüe... Que si mon petit-fils, Antoine Loysel n'estoit de notre profession et incapable de faire son profit de mes livres (ce que Dieu ne veuille), je laisse à la discrétion de mon fils d'en disposer à tels de ses neveux, Joly et Marescots, qu'il advisera. » Le respect du livre, l'amour de la profession, l'esprit de tradition et de perpétuité, respirent dans ces simples paroles, et je leur trouve un parfum spécial d'une honnêteté qui n'est pas sans charmes.

Guy Loysel s'occupa beaucoup de ce neveu dont parle le testament ; à son tour, il lui légua la « pluspart de ses biens à sa mort survenue le 20 novembre 1631, et en outre luy résigna le Prieuré de Grandfresnoy, en Beauvoisis, qui » était de grand revenu. » Écoutons encore les réflexions de Claude Joly, elles sont, comme on dit aujourd'hui, un signe du temps. « Plusieurs qui avoient cognoissance de sa probité, s'étonnoient fort scachant qu'il n'avoit pas dessein que son neveu fust ecclésiastique ; mais ils ne sçavaient pas qu'il l'avoit fait exprès, considérant l'abus qui se commet dedans la jouissance des bénéfices de valeur, ce qu'il portait avec im-

patience. C'est pourquoy il donne charge à son neveu de l'unir à la mense des Chartreux, estimant que s'il tomboit entre les mains de ces religieux qui vivent avec œconomie et font beaucoup d'aumônes, il serviroit à nourrir les pauvres du pays. »

« Mais M. Loysel son neveu ayant esté empesché d'accomplir cette sainte disposition, par un litige survenu pour le titre de ce bénéfice, qui luy fut enlevé par un des gens et sous l'autorité violente du cardinal de Richelieu, il eust si bonne conscience, que des fruitcs qu'il en avoit reçus, il en donna en 1641, 6,000 livres à l'hospital des Incurables de Paris (acte notarié du 5 septembre 1641, Prieur et Laisné, notaires) et depuis, par son testament, pareille somme aux pauvres de Fresnoy, distribuable en bleds. »

Sans pousser plus loin l'histoire du prieuré de Grandfresnoy, il est juste de reconnaître que tant qu'il fût entre les mains des membres de la famille Loysel, les habitants du village n'eurent qu'à se louer du noble emploi qui fut fait par les titulaires des beaux revenus qui lui étaient affectés. Je suis heureux d'avoir en cette occasion rendu un juste hommage au nom de Loysel, nom dont l'influence dans nos contrées fut si grande, et qui se trouve mêlé à l'histoire de Compiègne, aussi bien qu'à celles de Beauvais et de Senlis.
